



Succession Parent / Enfant - résidence principale

Par **jasonk2004**, le **11/03/2015** à **10:11**

Ma résidence principale est un appartement que j'occupe depuis 1975, mais dont mon père est le propriétaire (mais mère est décédée depuis 20 ans). Il vit depuis 7 ans avec moi dans cet appartement. J'ai un frère qui vient de décédé et qui a 2 héritiers.

Ai-je un droit particulier sur cet appartement qui a toujours constitué ma résidence principale et que j'entretiens ?

Suis-je redevable dès aujourd'hui d'une part de l'appartement que j'occupe auprès des héritiers de mon frère ?

Au décès de mon père, vais-je pouvoir conserver ma résidence principale ?

Merci de votre réponse.